



Compte rendu de réunion

Groupe Technique et Scientifique - PSE Tourbières #2

Projet INTERREG NWE BUFFER +

Date : 25 avril 2025 – 14h à 16h

Lieu : Réunion en ligne (Teams)



Lien vers le replay : <https://youtu.be/vM2yaLnzjNA>



Participants

- Claudia Wiegand (Université Rennes 1)
- Emmanuel Holger (Bretagne Vivante)
- Florentin Bernier (PRAT Pays de la Loire / CEN)
- Jean-François Ouvry (Symbiose)
- Jean-Luc Maisonneuve (EDENN)
- Peter Duran (PRT / CEN)
- Véronique Chauvin (CAPDL)
- Charlotte Quenard (CRAB)
- Louise Barbier (CRAN)
- Clara Diebolt (AC3A)
- Irène Perez (BC2E)



Objectif de la réunion

Construire un ou plusieurs schémas de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) adaptés aux zones de tourbières des sites pilotes, en tenant compte des spécificités locales, des enjeux environnementaux et des réalités agricoles.

1. Introduction et rappel du cadre PSE

- Le PSE vise à rémunérer les agriculteurs pour des services environnementaux rendus via des pratiques agro-environnementales.
- Les financeurs sont principalement privés, via des intermédiaires assurant le suivi et la gestion administrative.
- Les principes fondamentaux d'un contrat PSE : **applicable, mesurable, reproductible, réaliste temporellement, spécifique, vulgarisable.**

2. Atelier 1 – Définition du périmètre d'action

Objectif :

Définir les critères pertinents pour délimiter les zones d'intervention du PSE.

Points clés :

- Importance de distinguer **deux périmètres** :
 - Le périmètre de la **tourbière** (zone cœur à préserver).
 - Le périmètre **d'influence** (bassin versant, zones tampons, zones agricoles périphériques).
 - Inclusion des **parcelles cultivées** : ne pas les exclure, mais adapter les mesures.
 - Critères retenus :
 - Pertinence **agricole** (levier d'action).
 - Pertinence **écologique** (influence sur la tourbière).
 - Caractéristiques **hydrologiques** (bassin versant, zones amont).
 - Caractéristiques **pédologiques** (sols tourbeux).
 - **Habitat Natura 2000** et espèces déterminantes.
 - Proposition d'utiliser la notion d'« **espace de bon fonctionnement** » (inspirée des SDAGE).
-

3. Atelier 2 – Identification des enjeux environnementaux

Enjeux principaux :

- **Biodiversité** : espèces spécialisées, habitats patrimoniaux, connectivité écologique.
 - **Carbone** : importance des stocks de carbone dans les tourbières, enjeu de préservation et de non-minéralisation.
 - **Eau** :
 - **Quantité** : maintien des niveaux d'eau, lutte contre l'affaissement des sols.
 - **Qualité** : réduction des intrants, infrastructures agroécologiques, diagnostics territoriaux.
 - **Incendies** : risque croissant (ex. Monts d'Arrée), feux zombies, gestion des broussailles.
-

4. Atelier 3 – Vulgarisation des enjeux auprès des agriculteurs

Constats :

- Nécessité d'un **dialogue clair et adapté** entre scientifiques et agriculteurs.
 - Importance de **valoriser les services rendus** (carbone, eau, biodiversité) de manière concrète.
 - Besoin d'**outils pédagogiques** et de relais locaux (syndicats mixtes, chambres d'agriculture).
-

5. Atelier 4 – Familles de mesures agro-environnementales

Propositions initiales :

- Restauration et entretien du **bocage**.
 - Création de **zones humides tampons**.
 - Maintien de **réservoirs de biodiversité**.
 - **Couverture des sols** et amélioration de la **vie du sol**.
 - Adaptation des mesures aux **financements disponibles**.
-

6. Prochaines étapes

- Poursuivre la réflexion sur la **vulgarisation des enjeux** au niveau local.
- Finaliser la **synthèse des ateliers** et la partager avec les absents.
- Envisager une **prochaine réunion** ou un travail dématérialisé pour approfondir les mesures et les modalités de contractualisation.